



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ecole maternelle M. Béné de Muizon

Passage au niveau 2 du protocole sanitaire

Madame, monsieur,

En raison de la reprise épidémique observée et notamment de l'augmentation du taux d'incidence, le Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, a pris la décision d'une application du protocole sanitaire de niveau 2 à l'ensemble des départements métropolitains.

Je vous informe qu'à partir du lundi 15 novembre 2021, nous appliquerons à nouveau les mesures de protection relatives au niveau 2 du protocole.

Cela implique le rétablissement de mesures qui étaient en vigueur en début d'année scolaire :

- La limitation du brassage ;
 - Le respect d'une distanciation physique adaptée pour les activités physiques et sportives, en intérieur.
- Les mesures complémentaires liées au gestes barrières et à l'aération des locaux sont maintenues.

Je vous remercie de bien vouloir veiller à ce que votre enfant soit doté de masques adaptés.

Cordialement,

La directrice, Mme Barraud
